



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre adhérent et fondateur de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitalière **FPSH**

Docteur Michel Dru

Président

Docteur Nicole Smolski

Vice-Présidente

Communiqué de presse du 22 Avril 2009 Pour le respect des fondements républicains et de solidarité de notre civilisation.

Le SNPHAR engage tous les praticiens hospitaliers à se mobiliser le 28 avril 2009 pour la défense du service public hospitalier, et à participer au défilé national (11 H à Montparnasse) ainsi qu'aux différentes manifestations régionales.

Le SNPHAR est particulièrement mobilisé :

- **contre la dérive marchande et spéculative de la médecine publique ;**
- **contre la vente à la découpe des hôpitaux publics** par l'émission d'obligations notamment par certains établissements bancaires qui viennent de montrer leur vulnérabilité,
- **contre la convergence tarifaire privé-public ;**
- contre **la volonté des gouvernants de plomber les finances publiques** en appliquant brutalement et à 100% la T2A à l'hôpital public ;
- **contre un autocratie droit dans ses bottes et une verticalisation du pouvoir décisionnel au sein de la politique de santé ;**
- enfin contre **la précarisation du statut de praticien hospitalier programmée dès 2006** par l'instauration de la gouvernance et des pôles.

Le SNPHAR se mobilise pour **le respect des principes républicains et de solidarité** qui sont le **fondement de notre civilisation** :

- l'accessibilité pour tous nos concitoyens à des soins de qualité et dans la plus grande sécurité ;
- la possibilité pour les praticiens hospitaliers d'un exercice médical dans un environnement non dégradé et dans une complète sérénité ;
- le maintien au sein de la politique de santé des grands principes démocratiques que sont la participation des acteurs de terrain et l'existence de contre pouvoirs régionaux à une politique de santé décidée d'en haut.....

Le SNPHAR souhaite **l'organisation d'un Grenelle de la Santé** avec la participation des acteurs de terrain pour élaborer à un véritable projet de Santé pour le futur ...

***En attendant la mobilisation du 28 avril, le SNPHAR vous
demande de vous tenir prêts pour les prochaines échéances
européennes du 7 juin 2009 !***

SAMU 94 -Hôpital Henri Mondor
51 Av. de Lattre de Tassigny
94010 Créteil Cedex
tél. 01 45 17 95 00
✉ michel.dru@snphar.fr

Service d'anesthésie-réanimation
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 04 72 07 10 17
✉ nicole.smolski@snphar.fr